

Meta

Conception d'exercices de style dans l'optique de la traduction

Jacqueline Bossé-Andrieu

L'enseignement de la traduction au Canada —
Teaching Translation in Canada
Volume 33, numéro 2, juin 1988

URI : id.erudit.org/iderudit/002104ar

DOI : [10.7202/002104ar](https://doi.org/10.7202/002104ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0026-0452 (imprimé)
1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bossé-Andrieu, J. (1988). Conception d'exercices de style dans l'optique de la traduction. *Meta*, 33(2), 267–273.
doi:10.7202/002104ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

CONCEPTION D'EXERCICES DE STYLE DANS L'OPTIQUE DE LA TRADUCTION

JACQUELINE BOSSÉ-ANDRIEU
Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario

À l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa, le programme de baccalauréat en traduction comprend depuis plusieurs années des cours consacrés exclusivement à l'enseignement de la première langue. Ces cours sont de deux sortes. Ceux de première année enseignent à écrire en une langue correcte conforme aux exigences du français standard. Ils sont par conséquent conçus pour éliminer ce qu'on appelle communément les « fautes de style », c'est-à-dire les fautes engendrées par le non-respect des règles de la langue (celles qui régissent la grammaire, la syntaxe, le code orthographique) et par l'ignorance de certains pièges qui entraîne un certain nombre d'impropriétés (dont barbarismes, solécismes, pléonasmes, confusion entre homonymes et entre paronymes). Les difficultés les plus courantes étant répertoriées dans un grand nombre d'ouvrages, les étudiants peuvent facilement en connaître la liste. Au Canada, il faut ajouter à cette panoplie d'embûches celles que provoque le contact entre le français et l'anglais ; il faut donc apprendre à repérer les anglicismes et à les corriger, ou encore à discerner ceux qui, selon le genre de texte dans lequel ils figurent, sont acceptables. À la fin de cette première année, caractérisée par une approche normative, l'étudiant est en principe à même d'éviter les traquenards les plus fréquents puisque, dans la plupart des cas, c'est une question d'étude et de mémoire. Il a aussi appris à douter, à exercer son sens critique et à vérifier dans des ouvrages de référence le bien-fondé de l'emploi de tel mot ou expression. Il est donc — toujours en principe — en mesure d'écrire correctement, en respectant le lexique, la grammaire et la syntaxe du français. Il est prêt à aborder la deuxième étape, celle d'un cours d'exercices de style dans l'optique de la traduction.

Avant d'examiner le genre d'exercices que nous avons composés à cette fin, il convient de définir le concept de style tel que nous l'entendons. En effet, il n'est pas question, dans une école de traduction, d'enseigner le style au sens habituel de « manière dont une personne, et en particulier un écrivain, use des ressources de la langue pour exprimer ses pensées, ses émotions, ses sentiments, et qui est la marque de son individualité », premier sens donné par le *Grand Larousse de la langue française*. Si certains de nos étudiants réussissent à écrire d'une manière originale, tant mieux. Mais, comme ils n'auront guère, une fois dans le monde réel de la traduction, l'occasion de mettre à profit cette originalité, le but du cours n'est pas de chercher à développer chez chacun une qualité personnelle de l'expression, d'autant plus qu'il est matériellement impossible d'enseigner une qualité qui relève plus du talent, de dons innés, que de la technique. (Chateaubriand lui-même disait : « Le style, et il y en a de mille sortes, ne s'apprend pas ; c'est le don du ciel, c'est le talent »¹.) En outre, il ne servirait à rien d'entraîner ceux qui auront constamment à traduire des idées données à exprimer leurs sentiments d'une façon qui leur soit propre. Comme d'autres, nous croyons qu'il faut

renoncer à enseigner dans l'absolu « l'art du style », et se limiter plus modestement à l'exploration des moyens d'expression propres à assurer à l'usager cette maîtrise de la langue

qui lui permettra d'exercer pleinement, complètement, librement sa faculté de choix, et, par là, de s'exprimer [...] selon ses intentions².

Dans ce deuxième cours, il s'agit donc uniquement d'approfondir la connaissance des ressources de la langue, et les exercices que nous avons élaborés visent d'abord et avant tout à rendre plus aisées la révision d'un texte et l'étape du processus de la traduction appelée par certains étape de « restructuration »³ ; cette étape accompagne celle du transfert qui aboutit à la production d'un texte rendant fidèlement le message du texte de départ dans une langue grammaticalement et syntaxiquement correcte. Pendant la phase de restructuration — qui, selon la compétence et l'expérience des traducteurs, coïncide avec la première ou la suit — il est procédé à une reformulation du texte pour faire disparaître « le filtre »⁴ qui subsiste souvent dans des traductions non repensées uniquement en fonction de la langue d'arrivée. Comme les étudiants ont du mal à réviser efficacement leurs textes puisqu'ils n'ont qu'une connaissance approximative des ressources de la langue, il est logique que, parallèlement aux cours de traduction, des cours de style étudient, de façon méthodique et raisonnée, les différents moyens à employer pour améliorer un texte *a priori* acceptable mais qu'il est possible de rendre plus idiomatique et plus conforme à la démarche de la langue d'arrivée⁵. Ainsi, la tâche du professeur de traduction, qui peut consacrer plus de temps aux problèmes de transfert, est-elle allégée.

Par ailleurs, les cours de style répondent à certaines exigences du marché du travail. En effet, il n'est pas rare que nos diplômés soient engagés comme rédacteurs ou soient amenés, très tôt dans leur carrière, à faire de la rédaction bilingue, c'est-à-dire à rédiger des textes en français à partir d'un texte rédigé en anglais — ou de documentation donnée en anglais — ou à faire de la rédaction unilingue, c'est-à-dire à rédiger des textes en français à partir de documentation écrite en français. Les cours de traduction ne suffiraient pas à les préparer à ces débouchés ; ceux d'expression écrite font alors d'une pierre deux coups.

Le cours d'exercices de style, construit dans la double optique de la traduction et de la rédaction, comporte deux volets qui sont abordés simultanément : d'un côté, des exercices ponctuels étudient systématiquement des points précis et, d'un autre, des travaux de rédaction exigent l'application des points étudiés, mais aussi la mise en œuvre de diverses compétences, dont la faculté d'analyse et de synthèse.

C'est à la lumière à la fois de nos corrections de copies d'étudiants et de celles que les réviseurs apportent aux textes de nos stagiaires⁶ que nous avons composé un certain nombre d'exercices de style ; ceux-ci ont d'ailleurs été expérimentés auprès de quelques stagiaires du gouvernement fédéral par les moniteurs réviseurs de la section « Formation », qui nous ont aidée à les mettre au point. Ces exercices, tous exercices de paraphrase, consistent à exprimer de façon différente une idée donnée en suivant une règle précise, et permettent la mise en place de mécanismes qui, étudiés isolément, apprendront petit à petit à l'étudiant à maîtriser les moyens d'expression. Ils sont constitués de phrases simples mais réelles puisque tirées de documents authentiques — pour la plupart des articles de presse. Ils ont ainsi l'avantage de donner des armes au professeur qui doit améliorer le style de ses étudiants : en effet, s'il est facile de prouver noir sur blanc que telle construction est incorrecte, il est beaucoup plus difficile de prouver que ce qui est convenablement dit pourrait être mieux dit, le professeur étant souvent taxé de subjectivité, et les manuels de style adaptés à nos besoins n'étant pas légion. Il est parfois tentant, pour le professeur, de répéter à ses étudiants ces paroles de Joseph Joubert, moraliste du XVII^e siècle : « Quand on écrit avec facilité, on croit toujours avoir plus de talent qu'on n'en a » et « pour bien écrire, il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise ». Nous croyons donc que des exercices systématiques sont d'un grand secours

puisque, par ce biais, l'étudiant acquiert les connaissances qui l'aideront à comprendre le bien-fondé de certaines remarques.

Les exercices possibles sont multiples, et nous avons choisi de sélectionner quelques points qui, à notre avis, présentent un intérêt particulier pour nos étudiants⁷. C'est pourquoi nous examinons, dans un premier temps, certaines subtilités de la langue dont la plupart des locuteurs sont plus ou moins conscients. Il n'est pas question, bien entendu, dans un cours de ce genre, de se limiter au traditionnel « dites mais ne dites pas », mais de montrer que si vous vous exprimez de telle façon, vous ne dites pas tout à fait la même chose que si vous vous exprimez autrement, même si la différence est infime. C'est ainsi que nous étudions les nuances engendrées par l'emploi de l'article défini, de l'article indéfini et de l'adjectif possessif, ou bien, lorsque le choix est possible, par l'emploi de certains temps et de certains modes. Les nuances sémantiques ou stylistiques qui naissent de l'emploi d'une préposition au lieu de telle autre, toujours lorsqu'il ne s'agit pas de servitude, sont également explorées. Ce type d'analyse est, à notre sens, nécessaire, car aucun cours de grammaire suivi par nos étudiants n'est entré dans ce genre de finesse que le traducteur doit pourtant connaître.

Après ces diverses considérations grammaticales, nous passons aux questions qui ressortissent au lexique. Comme il nous est apparu, dans les copies des étudiants, que l'un des défauts les plus manifestes était le manque de « couleur » qui résulte de l'utilisation de termes abstraits, vagues et plats — qui cachent souvent le flou des idées — ou encore de formules éculées qui témoignent d'une pauvreté de vocabulaire flagrante, quelques-uns de nos exercices conduisent les étudiants à acquérir le réflexe de remplacer une expression banale par une locution idiomatique ou par un mot plus juste. Bien sûr, ainsi que le mentionne Nathan Ménard, il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'est un mot juste, mais comme l'affirme le même auteur, « toute bonne pédagogie de l'expression écrite, et même orale, met un point d'honneur à combattre les termes ambigus, vagues ou encore inadéquats⁸ ». Il faut donc que l'étudiant apprenne à traquer les termes ou les expressions qu'il aurait avantage à remplacer par des gallicismes grâce auxquels ses textes traduits seront plus authentiquement français et ne « sentiront » pas la traduction. Comme, d'autre part, tout francophone vivant en pays bilingue doit combattre le risque d'appauvrissement lexical qui le guette, il faut que l'étudiant se constitue un réservoir de locutions⁹ et qu'il sache les utiliser à bon escient. Des exercices comprenant des termes banals qu'il s'agit de remplacer par des locutions idiomatiques le lanceront dans cette voie et lui feront voir l'intérêt de donner à l'expression une intensité suggestive. Dans la même veine, nous jugeons qu'il n'est pas inutile, pour lutter contre la banalité et la platitude, d'étudier, ne serait-ce que dans les grandes lignes, les ressources offertes par la rhétorique. Bien entendu, il serait vain d'examiner en détail toutes les figures de style au nom barbare — et dont plusieurs sont d'ailleurs tombées en désuétude —, mais nous montrons combien le recours à certaines rend l'expression de la pensée plus vive, plus énergique, moins insipide. Ce survol nous semble d'autant plus nécessaire que les figures de style ornent maints types de discours (comme le prouvent la publicité, la politique ou la verve des humoristes) ; et puisque, en outre, chacune exige « un effort de pensée et de formulation »¹⁰, des exercices pratiques portant sur les principales fournissent l'occasion d'une gymnastique intellectuelle bénéfique qui habitue l'étudiant à se donner le choix entre plusieurs tournures. Ce qui est primordial, puisque « [les] difficultés que présente l'élaboration d'un énoncé [...] résident, pour une bonne part, dans le fait que, lorsqu'un tour se présente sous la plume, il n'est pas rare que la langue fournisse un tour concurrent¹¹ ». Et il faut donc apprendre à ne pas se contenter des mots qui viennent en premier à l'esprit.

Dans la même perspective, des exercices tentent de remédier aux « tics » de langage et à l'emploi excessif de tours rebattus, tels que certains verbes trop fréquents sous toutes les plumes (dont « offrir », souvent dicté par l'anglais, sans mentionner les traditionnels verbes « avoir », « être », etc.), de formules prétentieuses — mais à la mode —, qui traduisent la paresse mentale et l'indigence du vocabulaire¹². L'élimination systématique de ces clichés et mots passe-partout entraîne l'étudiant à rechercher le mot juste, c'est-à-dire le mot qui produit, aux yeux du lecteur « par sa plénitude et son adéquation [...] un effet stylistique de clarté et d'intensité¹³ » et à enrichir son vocabulaire.

Parallèlement à l'enrichissement lexical, nous travaillons à l'acquisition de la souplesse des moyens d'expression au niveau de la phrase et du texte. C'est ainsi que divers exercices demandent d'exprimer, par exemple, l'hypothèse de plusieurs façons différentes — il y en a au moins une dizaine — ou de transformer des phrases dans lesquelles le sujet doit devenir le complément et vice versa. Un autre exercice, très profitable à nos yeux, consiste à reformuler un texte composé de phrases courtes, juxtaposées et construites de la même façon, en un texte contenant toutes les idées et tous les mots essentiels du texte de départ, mais dont les phrases, qui varient en longueur et en structure, sont reliées par les charnières logiques nécessaires. Une variante consistera à regrouper et à enchaîner logiquement des idées données dans le désordre, ce qui habitue l'étudiant à exposer ses pensées avec cohérence et clarté¹⁴.

Toujours pour accroître la souplesse des moyens d'expression, mais aussi la concision, deux qualités qui dépendent de la richesse lexicale du locuteur, différents exercices visent à l'élimination des éléments superflus d'un texte (relatives inutiles par exemple) ou demandent le remplacement de subordinées contenues dans des phrases détachées par des procédés exploités méthodiquement. Dans un cas, il faut substituer une épithète détachée, dans un autre, un substantif en apposition — tour dont les possibilités stylistiques¹⁵ sont méconnues des étudiants — dans un autre, une locution adjectivale et, finalement, dans un dernier, divers moyens dont les signes de ponctuation. Ensuite, la reformulation de tout un texte selon les principes étudiés montrera comment on peut perfectionner son style, lui donner plus de concision, de vigueur et de rigueur.

Les exercices que nous proposons, pris séparément, semblent faciles ; cependant, nous sommes convaincue qu'après avoir vu systématiquement et un à un divers procédés d'expression, l'étudiant se trouve en meilleure posture, à l'étape finale de la rédaction ou de la traduction, pour aboutir à un texte clair, précis, concis, idiomatique et dont les idées s'enchaînent logiquement. C'est dans les travaux de rédaction, qui accompagnent et complètent ces exercices pratiques, que l'étudiant a l'occasion d'appliquer par lui-même les techniques apprises. Quel genre de travaux conviennent à un cours de style dans l'optique de la traduction ? À notre avis, ce sont des travaux dans lesquels l'accent est mis, non sur la recherche d'idées originales, mais sur la reformulation d'idées exprimées par d'autres. L'exercice par excellence est celui de la contraction de texte¹⁶ qui présente l'avantage d'avoir des ressemblances certaines avec la traduction¹⁷. Dans les deux cas, il faut 1) posséder les connaissances nécessaires pour comprendre le sujet traité (ce qui démontre une fois de plus l'importance de se tenir au courant de l'actualité et d'avoir une vaste culture générale) ; 2) faire preuve de logique pour distinguer les idées principales des idées secondaires et comprendre parfaitement chaque idée sans se faire prendre au piège des mots ; 3) être capable de composer un texte bien écrit et cohérent. Ces aptitudes, nécessaires au traducteur comme au rédacteur, expliquent pourquoi l'épreuve de la contraction de texte joue de plus en plus un rôle important dans les concours d'entrée aux écoles de traduction, sans compter que, à la fois test de culture, d'intelligence et d'expression, elle figure dans les concours d'entrée à divers organismes en Europe comme au Canada. Quant à la capacité de synthèse qu'exige la contraction de

texte, il est sage que le traducteur l'acquière, car il n'est pas rare qu'il doive, dans son travail, non pas faire une traduction classique, mais un résumé dans une langue d'un texte écrit dans une autre. Cet exercice, qui prépare dans une certaine mesure nos étudiants à devenir rédacteurs puisque ce sera un travail ardu, le nombre de faux sens, de contresens ou même de non-sens relevés dans les copies — même lorsqu'il s'agit de restituer un texte écrit dans la langue première de l'étudiant — le prouve. Idéal pour « cultiver l'art difficile de bien saisir et de bien rendre¹⁸ », cet exercice forme à la lecture intelligente qui fonctionne comme l'écoute intelligente des interprètes :

Le lecteur ne retient pas la chaîne écrite mais les sens qui s'en dégagent. À mesure qu'il lit, les significations des mots se fondent les unes dans les autres et avec les connaissances préalables. Traducteurs et interprètes sont en premier lieu des lecteurs et des auditeurs, les objets de leur compréhension sont les mêmes : idées, contenus notionnels et émotionnels des textes et des discours¹⁹.

La pratique de la contraction de texte peut s'effectuer de diverses façons. Par exemple, la langue de départ sera soit la première, soit la deuxième langue de l'étudiant ; les proportions varieront (réduction au quart, au tiers, à la moitié, etc.) ; le texte de départ sera écrit ou lu (dans le second cas, l'exercice aide à démontrer que la restitution des idées est souvent plus facile lorsqu'on n'a pas le texte écrit sous les yeux ; on s'attache alors plus pleinement à effectuer un « transfert d'idées » et non « un transfert de langue²⁰ »). En fin de session, on pourra proposer un travail plus complexe : la synthèse de plusieurs articles sur un sujet choisi par l'étudiant ; il s'agira alors d'analyser chacun des articles, d'en discerner les idées essentielles et ensuite d'élaborer un texte cohérent, construit selon un plan rigoureux et rédigé en un français correct et idiomatique.

Bien que la contraction de texte soit, à notre avis, la composante fondamentale d'un cours de style donné à ce niveau dans un programme de traduction, d'autres travaux sont de nature à exercer l'étudiant à rédiger en exploitant les ressources de la langue. Citons-en quelques-uns : on peut transposer un texte écrit en langue familière en un texte rédigé en langue tenue (qui contiendra cependant toutes les idées du texte de départ) ; ou bien passer de la langue courante à la langue technique ou administrative ; ou encore rédiger, à partir d'un texte donné, un article dont le sujet, le contenu et le style seront orientés en fonction d'un public donné²¹ ; un autre exercice consistera à transformer un texte objectif en un texte subjectif, exercice difficile car il exige un vocabulaire étendu, l'emploi de mots précis et chargés d'une connotation affective et expressive, le refus de mots vagues, abstraits ainsi que de clichés qui produisent l'effet « poncif²² ». Bien d'autres travaux seraient sans doute possibles, mais le nombre d'heures de cours nous oblige à nous limiter à ceux-là.

Voici donc, *grosso modo*, les exercices qui constituent l'essentiel du cours de style dans l'optique de la traduction que nous donnons à l'Université d'Ottawa. Bien sûr, les résultats varient selon les étudiants, leur connaissance du français et leurs aptitudes, mais il est indéniable que tous, à la fin du cours, ont pris conscience des virtualités de la langue et de l'importance d'écrire avec logique, clarté et concision. Par conséquent, ceux qui désireront plus tard se lancer dans la rédaction tomberont moins souvent que d'autres — du moins faut-il l'espérer — dans les pièges qui attendent les candidats aux concours de rédacteurs : absence de logique dans la lecture des textes et dans la restitution des idées, ou manque de clarté et verbosité de l'expression²³. Quant aux futurs traducteurs, il semble qu'après un cours de ce genre ils soient mieux armés pour réviser leurs traductions et se dégager de l'influence de l'anglais grâce à une meilleure connaissance de la spécificité du français. Dans la plupart des cas, on peut penser que, faute d'avoir « un » style, c'est-à-dire une façon personnelle de s'exprimer, ils auront « du »

style, c'est-à-dire qu'ils maîtriseront suffisamment bien les moyens d'expression fournis par le français pour que leurs textes possèdent les qualités attendues en traduction ou en rédaction professionnelles. Une chose est sûre : tous sauront que l'art de rédiger est difficile, mais qu'il s'apprend et que le meilleur moyen de réussir dans cette voie est de suivre l'exemple de Buffon qui avait la modestie d'avouer : « J'apprends tous les jours à écrire. »

Notes

1. Cité par le *Grand Larousse de la langue française*.
2. Lucien Léonard (1978) : *Savoir rédiger. Les voies de l'expression française*, t. 1, Paris, Bordas, p. 19.
3. Voir en particulier J.-P. Bénard et P. Horguelin (1979) : *Pratique de la traduction ; version générale*, Montréal, Linguatex.
4. J.-P. Bénard et P. Horguelin, *op. cit.*, p. 46.
5. Certains penseront sans doute que si les écoles de traduction n'admettaient que des étudiants qui connaissent parfaitement leur langue, on pourrait faire l'économie de cours d'expression écrite et donner plus de cours de traduction. Ce serait là, il va sans dire, l'idéal. Mais, dans la réalité, très peu des étudiants que nous acceptons — même si nous n'acceptons que les meilleurs grâce à des examens portant précisément sur la langue — ont acquis les connaissances linguistiques essentielles à un bon traducteur, l'enseignement du français, ici comme outre-Atlantique, ne les préparant guère à des métiers exigeant une maîtrise de la langue écrite, puisque l'oral est privilégié aux dépens de l'écrit et le fond aux dépens de la forme.
6. Nos étudiants ont la possibilité de faire un stage dans un service de traduction entre la deuxième et la troisième année du programme. Ce stage supervisé, à la fin duquel le stagiaire doit présenter un rapport, est « crédité ».
7. Nous accueillerons avec reconnaissance les suggestions que voudront bien nous faire les professeurs chargés du même type d'enseignement.
8. Nathan Ménard (1983) : *Mesure de la richesse lexicale*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, p. 57.
9. Un grand nombre de ces locutions idiomatiques sont répertoriées dans *le Musée des gallicismes* d'Ernest Rogivue (1965).
10. Henri Suhamy (1981) : *les Figures de style*, Paris, Presses universitaires de France, p. 5.
11. Lucien Léonard, *op. cit.*, p. 154.
12. Voir à ce sujet Bonnard (1981) : *Procédés annexes d'expression*, Paris, Magnard, p. 64. Pour des exemples de snobismes de langue, plus particuliers à l'Hexagone, voir J.-P. Colignon et P.V. Berthier (1978) : *la Pratique du style. Simplicité — Précision — Harmonie*, Paris-Gembloux, Duculot, pp. 35-45.
13. M. Riffaterre (1957) : *le Style des Pléiades de Gobineau*, Paris, Droz-Minard, p. 61, cité par Nathan Ménard, *op. cit.*, p. 57.
14. On peut aussi faire faire des exercices analogues à ceux que propose *Écrire avec logique et clarté* (1983) pour enseigner à mieux utiliser les mots de liaison et à bâtir un paragraphe bien structuré.
15. pour les emplois stylistiques de l'opposition voir Lucien Léonard, *op. cit.*, pp. 357-361.
16. Nous aimerions préciser ici ce que nous entendons par contraction de texte, car, selon les écoles et les enseignants, les conceptions varient. Nous entendons par contraction — ou résumé de texte — l'exercice qui consiste à réduire un texte selon des proportions données. Nos exigences sont les suivantes : le texte d'arrivée doit avoir la longueur fixée (une marge de 10% est généralement admise) ; il doit être rédigé de façon claire et logique, et non en style plus ou moins télégraphique ; ce n'est pas un « centon », c'est-à-dire un simple montage de citations, un découpage et recollage de fragments empruntés au texte de départ ; ce n'est pas non plus une réduction mécanique qui consisterait à résumer chaque phrase, chaque paragraphe, mais un tout cohérent où les idées sont hiérarchisées. L'auteur d'une contraction de texte, en donnant un « modèle réduit » du texte de départ, doit montrer qu'il a compris le texte, l'a repensé et a su exprimer en ses propres termes la pensée de l'auteur.
17. D'après Jean Moreau (1977), la règle d'or de la contraction de texte est « voisine de celle qui a été établie pour la version en langue étrangère — avec laquelle le résumé a des affinités certaines : le meilleur résumé est celui qui permet les commentaires les plus voisins de ceux qui pourraient être faits sur le texte d'origine ». (*La Contraction et la synthèse de textes*, Nathan, p. 5.)
18. Pol Gaillard et Claude Launay (1979) : *le Résumé de texte*, Paris, Hatier, Profil Formation, p. 6.
19. Marianne Lederer (1985) : « L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction », *META*, 30:1, p. 28.
20. Marianne Lederer, *op. cit.*, p. 27.
21. C'est ainsi que mes étudiants ont rédigé, cette année, en s'inspirant des résultats d'une enquête sur l'importance de la façon de s'habiller au travail, un article destiné à paraître dans la revue d'une

association professionnelle fictive, ce qui leur a permis de laisser libre cours à leur verve. Certains ont excellé dans cet exercice, mais il va sans dire que d'autres ont été moins heureux et se sont bornés à répéter les idées sans leur donner du « corps » et ont abouti à un texte dénué de toute originalité et quelque peu maladroit.

22. Terme employé par Henri Bonnard pour désigner la banalité qu'engendre l'emploi de formules « usées par la répétition sous la plume d'écrivains sans talent personnel, romanciers payés à forfait ou journalistes payés à la ligne » (*op. cit.*, p. 95).
23. Les reproches adressés aux candidats sont les mêmes dans le cas des francophones et dans celui des anglophones, comme le prouve un article récent « Executive Correspondence — A Better Way », *Technostyle*, vol. 3, n° 3. L'auteur, Serafina Sebestyan, qui dirige la section chargée de la rédaction (« The Executive Correspondence Unit ») de Transport Canada, y dresse, entre autres, la liste des erreurs relevées dans les copies des candidats aux postes de rédacteurs anglophones et précise les points sur lesquels porte la période de formation que suivent ceux qui ont réussi. Ses remarques corroborent l'utilité d'un cours tel que celui que nous proposons.

RÉFÉRENCES

- BÉNARD, Jean-Paul et Paul HORGUELIN (1979) : *Pratique de la traduction : version générale*, Montréal, Linguatech.
- BONNARD, Henri (1981) : *Procédés annexes d'expression*, Paris, Magnard.
- COLIGNON, J.-P. et P.-V. BERTHIER (1978) : *la Pratique du style. Simplicité — précision — harmonie*, Paris-Gembloux, Duculot.
- GAILLARD, Pol et Claude LAUNAY (1979) : *le Résumé de texte. Profil formation*, Paris, Hatier.
- LEDERER, Marianne (1985) : « L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction », *META*, 30:1, pp. 25-29.
- LÉONARD, Lucien (1978) : *Savoir rédiger. Les voies de l'expression française*, t. 1, Paris, Bordas.
- MÉNARD, Nathan (1983) : *Mesure de la richesse lexicale*, Genève-Paris, Slatkine-Champion.
- MOREAU, Jean (1977) : *la Contraction et la synthèse de textes*, Paris, Nathan.
- NIQUET, Gilberte (1983) : *Écrire avec logique et clarté*, Paris, Hatier, Profil Formation.
- ROGIVUE, Ernest (1965) : *le Musée des gallicismes*, Genève, Georg.
- SEBASTYAN, Serafina (1984) : « Executive Correspondence — A Better Way », *Technostyle*, vol. 3, n° 3.
- SUHAMY, Henri (1981) : *les Figures de style*, Paris, Presses universitaires de France.